



CONSTELLATION

RÉCIT URBAIN

COMMUNE DE BASSENS
ÉTUDE DE DÉFINITION DU PROJET DE NOUVELLE CENTRALITÉ
TGTFP-ATELIER DES CAIRNS-BETIP-OASIS-CITARE-EVINERUDE-PHILIPPE BASSETTI



Des liens et des lieux

Le projet de Grand Livettaz s’inscrit dans un contexte singulier : la transformation d’un ancien site hospitalier, profondément ancré dans la mémoire du territoire. Plus de 150 ans d’histoire commune avec cette « locomotive », construite pour elle-même et par elle-même. Plus de cinq générations de Bassinots ont vécu avec ou autour d’elle, tissant une relation personnelle ou collective avec ce lieu. Dans la mémoire collective des Bassinots, ce lieu ne constitue pas un simple vestige du passé. Il incarne une part emblématique de l’histoire sanitaire et sociale de la commune, et devient aujourd’hui un levier de transformation, non pas isolé, mais intégré à un périmètre élargi où l’ensemble du tissu urbain se réinvente.

L’ancien site de la Livettaz peut-il, ou doit-il, redevenir le centre unique de la commune de Bassens ?

Son seul rayonnement suffira-t-il à dessiner l’avenir du territoire ?

Ne conviendrait-il pas plutôt de considérer ce levier comme une opportunité de révéler les potentialités de lieux endormis ou oubliés, et pour (re)tisser les liens entre eux ?

Il s’agit alors de construire une ville généreuse, accueillante, humanitaire, et hospitalière, qui prend soin de ses habitants, des autres, et du vivant, dans la continuité de son ADN si singulier.

Le site historique de la Livettaz n’est pas le seul à posséder une identité forte et saisissante. La Ferme, le château de Bressieux, l’allée des platanes, l’église Saint-Barthélemy, l’ancien prieuré, etc., sont autant de marqueurs du territoire de Bassens, porteurs d’une valeur mémorielle qui dépasse l’échelle communale. Pourtant, ces patrimoines exceptionnels, posés tels des objets solitaires, peinent à entrer en résonance.

Certains grands tracés structurants n’ont cependant pas disparu. En s’appuyant sur ces lignes régulatrices, le projet urbain de Grand Livettaz cherche, pour le futur, à établir une mise en relation spatiale plus lisible et ambitieuse entre ces points cardinaux du territoire de Bassens.

L’enjeu du projet est ainsi de repenser le patchwork urbain de Bassens, en considérant à la fois ses Parties, qui doivent développer leurs qualités propres, et son Tout, fluide, habitable et agréable à vivre, dont le point d’orgue serait le site historique de la Livettaz réinventé. À rebours d’un grand geste unificateur à l’efficienne incertaine, le projet urbain de Grand Livettaz propose un travail délicat et contextuel, fondé sur une dialectique entre l’un et le multiple, entre l’échelle de l’homme et celle du grand paysage.

Face à la tentation d’un centre unique et polarisant, **le projet propose la figure d’une constellation : cinq lieux, cinq ambiances, cinq fonctions, mis en relation par un parcours commun, par des complémentarités programmatiques et par des identités singulières.**

Il s’agit de comprendre et d’interpréter leur existence réelle à travers une mémoire collective dont chaque Bassinot est le dépositaire. Il s’agit aussi de reconnaître les qualités intrinsèques de chaque lieu, autonome et dissocié du reste, afin d’en renforcer la singularité de chacun. Ces lieux d’intensité, porteurs d’un principe de multiplicité affirmée, composeront ensemble un devenir commun.

Reliés et réinscrits dans un faisceau de relations à différentes échelles, ces lieux diffuseront un véritable effet de centralité, fondé sur des synergies rayonnantes, ce qui ne serait pas possible si la centralité était réduite au seul site de la Livettaz.

Aucun lieu ne domine l’autre. Tous participent à un équilibre systémique, et non systématique, fondé sur la relation, la complémentarité et la diversité.

Génie des lieux, *Genius loci*

Le projet urbain de Grand Livettaz propose de révéler le « *génie du lieu* » à travers la continuité des vides, des cônes de vue, des cadrages, des limites, des seuils, et par le jeu du « voir et être vu ». Ces vides deviennent autant de scénographies, de « scènes urbaines », propices à l’invention de nouvelles situations spatiales et de formes de sociabilité. Cette mise en scène du patrimoine bâti et végétal, nourrie par l’esprit de « **constellation** », permet de faire système, de stimuler l’imaginaire et de susciter une forme de poésie urbaine.

Le beau est ici le critère ultime d’appréciation d’un projet dans sa dimension sensible et matérielle. La beauté est un assentiment partagé quant à la valeur d’une réalité perceptible. Elle est donc éminemment contextuelle et intersubjective. Chaque lieu a sa propre beauté, que le projet urbain de Grand Livettaz cherche à révéler et magnifier.

> Secteur de la Livettaz : *lieu de générosité et d’hospitalité*

« ... après avoir visité quinze localités, la commission désignée pour rechercher l’emplacement du nouvel asile porta son choix sur la plaine de Bassens : la beauté du site, la pureté des eaux et la salubrité de l’air, tout concourait à justifier ce choix... » : 8 avril 1848

« ... tous les pavillons sont reliés entre eux, à la chapelle, au bâtiment central et au bâtiment des services généraux, par de gracieuses et élégantes galeries... l’asile avait alors la réputation d’être le plus beau de France » : 1858

L’enjeu fondamental pour le site de la Livettaz est de tisser de nouveaux liens avec son environnement tout en préservant sa calme intimité. Le cœur du site, structuré autour de petits cloîtres, devra être absolument conservé. Ce sont les franges périphériques qu’il convient de repenser en priorité, pour inventer une osmose nouvelle avec les quartiers de Bassens environnants.

Rendre visibles et accessibles les bâtiments patrimoniaux

Les constructions invasives qui ont, au fil du temps, altéré l’image du site seront supprimées, afin de retrouver la symétrie et l’ordonnance spatiale du projet d’origine. Ces emprises libérées laisseront place à des mobilités douces qui relieront la Livettaz à son environnement proche, du nord au sud et d’est en ouest. Ces cheminements piétons et cyclables, généreusement paysagés, définiront un nouveau seuil, délimitant l’espace des édifices patrimoniaux tout en y facilitant l’accès.

Offrir le cœur de la Livettaz à tous les Bassinots

Le cœur du site historique sera ouvert à tous les Bassinots.

Lieu singulier, la Livettaz est structurée par une série d’intériorités articulées autour d’un réseau de galeries délicates. Le projet s’inscrit dans cette matrice spatiale immuable, qui demeurera l’élément fédérateur. Les galeries, gracieuses et élégantes, deviendront les nouvelles rues d’un parcours de découverte de ce site à la fois mystérieux et insolite.

Le long de ces galeries orientées nord-sud, le bâtiment des services généraux affirmera le cœur public en accueillant une médiathèque, une école de musique, une école de danse, une école de dessin, ainsi que des commerces et services de proximité. Il deviendra un véritable lieu culturel ouvert à tous les Bassinots. La chapelle, quant à elle, sera transformée à terme en un lieu ouvert au public. Le bâtiment de la cuisine cèdera la place à un futur jardin de fraîcheur, qui accueillera des événements temporaires. Le bâtiment administratif, lui, deviendra un lieu productif, destiné à héberger des bureaux accueillant des travailleurs et des usagers divers.

Une nouvelle place centrale de Bassens

Dans le prolongement des galeries nord-sud, une nouvelle place minérale verra le jour au nord du site historique de la Livettaz, en contrepoint du parc situé au sud. Au cœur de la commune de Bassens et en face du bâtiment des services généraux, elle deviendra une véritable place publique, un lieu de croisement pour les flux piétons et cyclistes. Cette place, ouverte vers le secteur de la Mairie, offrira des vues panoramiques sur les paysages proches et lointains.

Reliant les quartiers de la Livettaz, du Terraillet, de la Mairie et du Chef-lieu, et se situant en face du futur lieu culturel, elle constituera une nouvelle entrée majeure vers le site historique de la Livettaz.

Rendre accessible le parc

Longtemps dissimulé derrière des murs, le parc révélera à nouveau sa présence grâce à la suppression partielle des murs en béton. Cet espace paysager, à préserver, sera ouvert à tous : habitants, usagers, visiteurs ou randonneurs. Les arbres patrimoniaux en bon état sanitaire seront conservés et choyés.

Véritable poumon vert de Bassens, le parc favorisera une nouvelle manière d’habiter en lien direct avec la nature.

Sublimar la nature et l'existant avec humilité

Les nouvelles constructions seront implantées à distance des bâtiments d’origine. Elles s’inscriront :

- soit dans la géométrie du cœur patrimonial, afin d’en amplifier la lisibilité ;
- soit le long des murs d’enceinte, pour en faire un support d’habitat plutôt qu’une séparation.

De larges espaces plantés créeront des seuils entre ancien et nouveau, comme autant d’avant-scènes pour valoriser le cœur du site. Par le jeu de contrastes dans les matériaux et les écritures architecturales, la valeur du passé comme celle du présent seront renforcées dans un dialogue perpétuel.

Les murs d'enceinte

Les murs d’enceinte, quant à eux, devront être ouverts plus ou moins largement selon les situations, sans pour autant disparaître totalement. L’atmosphère particulière du site, à la fois étrange et mystérieuse, devra être amplifiée.

Le projet propose de travailler les porosités à travers des seuils appropriés, en fonction des contextes urbains, afin de préserver l’intimité urbaine originelle du site : on y accède par des seuils, non par des ruptures.

Les trois entrées existantes depuis l’avenue de Bassens et les deux entrées depuis la rue Centrale seront élargies et affirmées par des bâtiments-signal ou des aménagements paysagers selon leurs spécificités.

Au sud, les murs seront partiellement supprimés. En lieu et place des anciens murs de béton, un jardin de pluie le long de l’avenue de Longefand formera un nouveau seuil paysager. Ce jardin, outil de gestion des eaux pluviales, constituera aussi une transition spatiale et un paysage vivant, changeant au fil des saisons.

Au nord, la suppression partielle des murs permettra la création de la nouvelle place publique de Bassens. Le bâtiment des services généraux, associé à de nouveaux murets en pierre, viendront encadrer les jardins et offrir des ouvertures visuelles vers l’intérieur du site, remplaçant ainsi la fonction des murs d’enceinte.

> Secteur Chenavier : lieu intergénérationnel et solidaire

Parmi les cinq secteurs du projet urbain de la Livettaz, le secteur Chenavier est un secteur en attente, prêt à se réinventer. En lui confiant un rôle structurant autour de la nouvelle place de Bassens, il devient un lieu de convergence interquartiers, en lien avec la Mairie et le quartier Terraillet, grâce à de nouvelles traversées piétonnes et cyclables.

Les anciennes maisons préservées sont intégrées à la nouvelle composition spatiale. Le projet propose une forme urbaine douce, en continuité avec l’échelle domestique existante, afin de valoriser le « déjà-là ».

Au cœur de ce secteur, protégée par de nouveaux logements familiaux, une résidence pour aînés sera accueillie. Sa position centrale favorisera les liens intergénérationnels et encouragera la solidarité de proximité. Les petits bâtiments, associés à des jardins variés, offriront aux aînés un sentiment d’habiter chez eux. Ils bénéficieront également de l’animation de la place, ainsi que de vues privilégiées sur le site patrimonial de la Livettaz.

> Secteur de la Plaine : lieu actif de l’urbanité écologique

Fort de ses connexions en transports en commun et de sa mixité programmatique, le secteur de la Plaine s’imposera comme un quartier actif, vivant et durable. De nouveaux logements y cohabiteront avec des fonctions urbaines variées, dans une logique de densification maîtrisée et de performance environnementale.

Dans le prolongement des galeries de la Livettaz, de nouveaux cheminements traverseront ce quartier, reliant deux secteurs longtemps séparés par les anciens murs d’enceinte.

Un mail central généreux, prolongeant l’allée des platanes, constituera le cœur du quartier. Le long de ce mail, des commerces et services de proximité seront installés en rez-de-chaussée, contribuant ainsi à la vitalité au quotidienne du quartier.

Un belvédère, situé en lisière du quartier, mettra en scène les jardins familiaux jusqu’ici dissimulés, révélant ainsi tout le potentiel social et collectif de ce site.

> Secteur de la Mairie : lieu du temps suspendu

Autour des anciens hameaux, de l’Eglise Saint-Barthélemy, du prieuré, des bâtiments publics et de la Ferme, le secteur de la Mairie incarne l’âme historique de Bassens. Ici, le temps semble suspendu. Ce lieu, empreint de calme et de contemplation, doit être sanctuarisé de toute nouvelle densification afin de préserver son caractère pittoresque et les valeurs affectives qu’il incarne dans l’imaginaire collectif.

Un des vides les plus remarquables de Bassens est la grande prairie en pente, qui articule la Mairie, à mi-hauteur, et l’église en promontoire. Cet amphithéâtre naturel est un repère paysager et urbain majeur. Un bassin de régulation des eaux y est prévu, l’intervention paysagère devra être ambitieuse, pour préserver son esprit d’« agora verte », propice à des usages collectifs et citoyens.

Le projet propose de prolonger le belvédère de la Mairie jusqu’à la nouvelle place de Bassens, contournant la prairie afin d’offrir un parcours doux entre Chenavier, la Livettaz et ce secteur. Ce cheminement apaisé offrira une alternative à la rue de l’Eglise, étroite et peu praticable pour les mobilités douces.

> Secteur du Chef-lieu : lieu de nature et de transmission

À l’interface entre nature et urbanité, le secteur du Chef-lieu se distingue par une grande richesse paysagère, marquée par la présence d’équipements sportifs, de la salle communale, et d’un maillage végétal généreux. Il y a une potentialité endormi à réveiller pour qu’il devienne un « domaine vivant », associant loisirs, convivialité et savoir-vivre avec la nature.

En affirmant une ambiance de « domaines », un aménagement paysager généreux reliera les différentes parties du secteur par des chemins piétons et cyclables lisibles et visibles, formant enfin un ensemble cohérent.

L’arrivée d’un nouveau groupe scolaire renforcera cette vocation pédagogique : un enseignement au cœur de la nature, véritable levier de sensibilisation pour les plus jeunes.

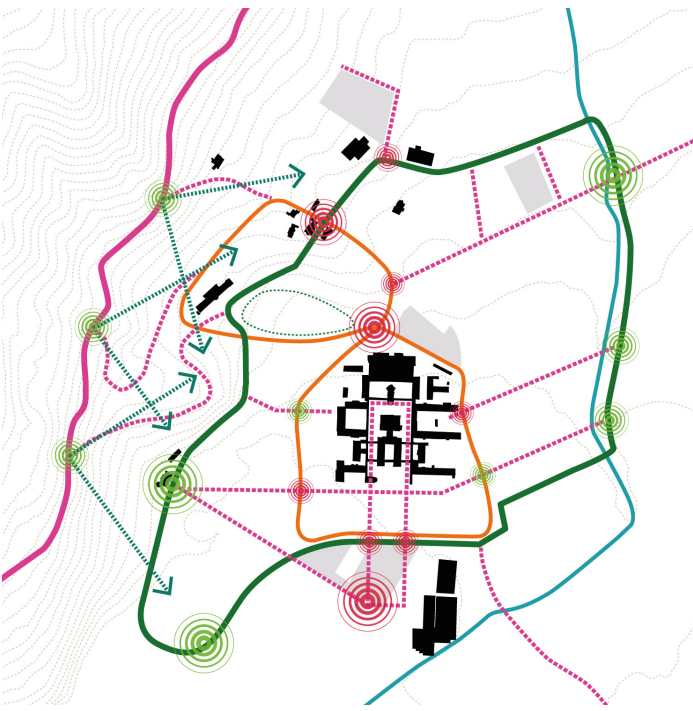
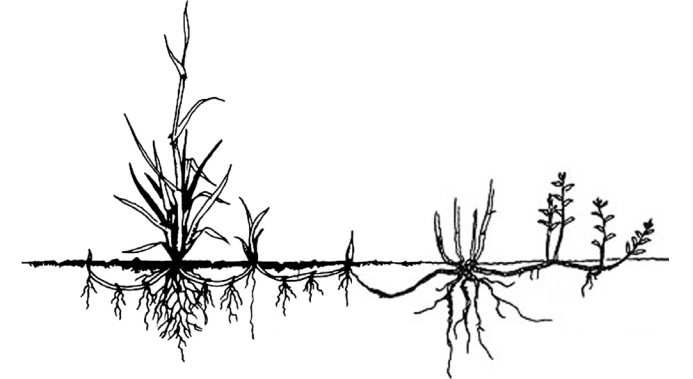
Enfin, le nouveau quartier situé entre la rue de l’Eglise et l’Espace Colombe contribuera à améliorer la mise en valeur de l’Eglise Saint-Barthélemy et des anciens hameaux, longtemps ignorés. Ce cœur d’origine de Bassens retrouvera une place légitime, réactivé par une nouvelle dynamique qui lui redonnera tout son sens.

De nouveaux liens entre les lieux

Trois axes historiques

L’avenue de Bassens, l’avenue de Longefand et la rue de l’Eglise, prolongée par la rue Centrale, sont les axes historiques de Bassens. Ils doivent aujourd’hui retrouver toute leur légitimité comme véritables lignes de vie. Leur vocation première, être des espaces publics, *res publica*, doit être réaffirmée : des lieux hospitaliers, généreux et accueillants, véritables « haut-lieux » de sociabilité contemporaine.

Le projet urbain de Grand Livettaz propose de réactiver ces espaces publics fondamentaux pour ouvrir une nouvelle page de l’histoire de Bassens. Ces « biens communs » seront les supports d’une intensification urbaine fondée sur le développement des mobilités, en particulier douces. Ils mettront en réseau une mosaïque de lieux autonomes à l’image d’une constellation, ou d’une résonance urbaine.



Constellation

Le projet urbain de Grand Livettaz propose un système vivant et horizontal : la **constellation**.

Aux croisements des liens, les lieux existants y réaffirmeront leurs singularités, et de nouveaux lieux émergeront. Ces multiples lieux d’intensité accueilleront des programmes adaptés à chacun selon leur situation urbaine, paysagère ou patrimoniale. Ils proposeront aux Bassinots et aux usagers une offre de commerces, de services et d’aménités, en adéquation avec leurs besoins et l’évolution des modes de vie, en matière de consommation, de déplacement ou de travail, et pleinement complémentaire du tissu existant.

À la fois attractifs, identitaires et pérennes, ces lieux favoriseront une nouvelle pratique urbaine, une humanité, une hospitalité renouvelée et une ouverture aux autres et au monde.

Ce système intègre également des incertitudes, des indéterminations et des inattendus. C’est un système vivant, toujours en « mouvement », qui laisse à chaque composant la liberté d’évoluer dans le temps selon les opportunités, dans un processus d’invention d’un lieu d’imaginaire universel, qui incarne la liberté, la création, mais aussi l’innovation, appropriable par chacun.

À Bassens, la centralité ne s’impose pas : elle se compose.

Elle ne s’élève pas en un seul lieu, mais se déploie comme une constellation : un ensemble de lieux reliés, chacun porteur de sa propre lumière, dessinant dans l’espace une figure nouvelle, encore en devenir.

